

A.2 AGRICULTURE

Programme de développement de l'agriculture biologique Aide à l'acquisition de matériel

A.2.13



Objet :

Aider les exploitants en agriculture biologique à acquérir du matériel.

Bénéficiaires :

- Personne physique ou morale engagée ou en cours de conversion à l'agriculture biologique.
- Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) si au moins 50 % des adhérents mettent en valeur une exploitation engagée ou en cours de conversion à l'agriculture biologique.

Installées sur les exploitations hors territoire avec un Projet Agroenvironnemental Climatique (PAEC) activé.

Le siège social de l'exploitation doit se situer sur le département de la Vendée.

Nature et montant de l'aide :

Les investissements éligibles concernent les exploitations hors territoires avec un PAEC activé :

- les matériels de lutte mécanique contre les adventices,
- les matériels spécifiques pour l'entretien de couverts herbacés "entre rang".

Les investissements doivent être prévus sur la base de la liste des investissements éligibles définie au niveau régional.

Le montant minimum d'investissement éligible est fixé à 5 000 € HT.

L'aide départementale complète les aides octroyées par la Région, l'Agence de l'Eau, l'État et le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Le taux d'aide est de 40 % dans le cas général, et de 50 % dans le cas d'un jeune agriculteur.

L'aide du Département représente, au maximum, 18,8 % du montant du projet dans le cas général et 23,5 % dans le cas d'un jeune agriculteur.

Modalités :

Le formulaire de demande d'aide ainsi que les pièces à fournir devront être déposés auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer pour instruction.

N.B. : Les modalités détaillées de cette aide figurent dans le règlement adopté par la Commission Permanente du Conseil Départemental le 22 octobre 2015.

s'adresser à :

PÔLE ÉCONOMIE ENVIRONNEMENT
ET AMÉNAGEMENT

Direction de l'Environnement de l'Agriculture et de la Pêche
Service : Agriculture et Pêche - Tél. 02 51 44 21 09



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT